

Vendredi 26 avril 2013 de 14h30 à 16h00

Marly/FR

Visite du site « Périmètres Winckler et Saint-Sacrement, requalification de l'entrée Nord »

Représentants des autorités :

- Monsieur Jean-Marc Boéchat, Conseiller communal, Marly
- Monsieur Laurent Corpataux, responsable du service technique, Marly
- 10 propriétaires

Monsieur Jean-Marc Boéchat, Conseiller communal souhaite la bienvenue à Marly aux membres du jury, aux propriétaires du site ainsi qu'aux concurrents présents.

Il se réjouit que le site de Marly ait été retenu pour la 12^{ème} session d'EUROPAN et rappelle la problématique du site.

Rodolphe Luscher, président d'EUROPAN Suisse, indique aux candidats présents que toutes les questions concernant le site doivent être posées, après la visite, via le site internet www.euopan-europe.eu.

Les concurrents présents et le jury prennent connaissance de la dimension importante du site, de la vétusté des bâtiments existants et de leur peu d'intérêt architectural, mis à part le bâtiment occupé par l'ASFL et ceux du Saint-Sacrement.

Questions posées suite à la visite du site :

Peut-on avoir les plans des autres bâtiments de la friche ?

En principe, nous avons les plans. Cependant et partant du principe que seuls les bâtiments de l'ASFL et du St-Sacrement seront maintenus, les plans sont déjà dans le dossier. Si les candidats auraient besoins d'un bâtiment en particulier, nous leur prions de nous préciser lequel pour que nous puissions faire le nécessaire et sur quel support (papier, pdf, dwg, dxf, etc).

Lors de la visite du site, les règles d'urbanisme de la ville de Marly n'ont pas été mentionnées. Doit-on respecter les prescriptions de ce règlement (hauteur maximum des bâtiments, matériaux autorisés etc.) ou bien des règles propres au site d'étude peuvent-elles être envisagées?

Comme nous sommes à l'intérieur d'un périmètre à PAD, un règlement spécifique au secteur peut-être édicté.

Conclusions :

La réflexion sur ce site concerne, de par sa dimension, l'aménagement du territoire; sa complexité est accentuée par le nombre important de propriétaires.

Dès lors se pose la question sur la manière de démarrer un projet en zone urbaine plutôt que sur le caractère architectural du projet.

Ce qui est attendu c'est plutôt une stratégie de démarrage et des propositions de phasage pour une réalisation par étapes qui, par la mise en place d'éléments urbanistiques forts, permettrait d'assurer la pérennité de la vision urbaine choisie.

Friday, April 26, 2013 from 14:30 to 16:00

Marly/FR

Site Tour « Winckler and Saint-Sacrement, redevelopment of the northern entrance »

Representatives of the local authorities:

- Mr. Jean-Marc Boéchat, Municipal Councilor, Marly
- Mr. Laurent Corpataux, Head of Technical Services, Marly
- 10 land owners

Mr. Jean-Marc Boéchat, Municipal Council welcomed to MARLY, the jury members, the site owners and the competitors in attendance.

He expressed his satisfaction that the Marly site had been selected for the 12th European session and reviewed the main issues at hand.

Rodolphe Luscher, the President of European Switzerland, told the attending candidates that all the questions regarding the site had to be asked after the site tour, via the website www.euopan-europe.eu.

As the participants toured the site they became aware of its large size, of the obsolescence of the existing buildings and their little architectural value, with the exception of the ASFL and Saint- Sacrament buildings.

Questions asked after the site tour:

Is it possible to have the blue prints of the other buildings of the industrial wasteland?

We are supposed to have the plans. However - assuming that only the ASFL and Saint-Sacrement (Blessed Sacrament) buildings will be kept, the plans are already included in the competition folder. If candidates need the plans of a particular building, they must tell us which one and the requested plan format (paper, pdf, dwg, dxf, etc.).

During the site tour, nothing was said of the Urban development Regulations of the town of Marly. Do we have to comply with the current specifications (maximum building height, building permit, materials, etc.) or, could specific urban regulations be considered for the study site?

As we are in a PAD area, sector-specific regulation may be enacted.

Conclusion:

The large size of the site entails a territory planning approach. The large number of owners increases the complexity of the project.

Therefore, the project must focus on how to start a project in an urban area rather than emphasizing the project architectural quality.

The client is looking for a starting strategy and scheduling proposals for an implementation in stages with strong urban elements that would ensure the sustainability of the chosen urban strategy.